

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

Décision DG n° 2011-79 du 31 mars 2011 portant nomination d'un expert auprès de la commission de contrôle de la publicité en faveur des objets, appareils et méthodes présentés comme bénéfiques pour la santé

NOR : *ETSM1130245S*

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique et notamment les articles L. 5122-15, R. 5122-23 à R. 5122-34 et D. 5321-7 et suivants ;
Vu la décision DG n° 2011-30 du 10 mars 2011 portant nomination d'experts auprès de la commission de contrôle de la publicité en faveur des objets, appareils et méthodes présentés comme bénéfiques pour la santé,

Décide :

Article 1^{er}

M. TRAN DINH (Yves Roger) est nommé expert auprès de la commission de contrôle de la publicité en faveur des objets, appareils et méthodes présentés comme bénéfiques pour la santé, à titre complémentaire pour l'année 2011.

Article 2

La directrice de l'évaluation de la publicité et des produits cosmétiques et biocides est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait le 31 mars 2011.

Pour le directeur général et par délégation :
L'adjointe au directeur général,
F. BARTOLI